

LA VERITABLE HISTOIRE DU CHANT : LES ALLOBROGES

LES ALLOBROGES, ce chant guerrier cher au cœur de Savoyards a été écrit par Joseph Dessaix, vers 1856, soit quatre ans avant l'annexion de 1860.

On oublie actuellement que sur cet air, issu de vieux chants populaires savoyards, au moins deux autres versions furent connues et chantées :

La première fut écrite vers la fin des années 1850 par un vicaire de Sciez, Basile Démolis

L'autre, près de 30 ans plus tard en 1878, par la poétesse Chablaisienne Amélie Gex.



Li belle invitant les savoyards aux urnes

3 versions illustrent l'attitude différente des bourgeois intellectuels et du petit peuple vis-à-vis de l'annexion de la Savoie à la France.

VERSION DE DESSAIX : LA LIBERTE

Joseph Dessaix (1817-1870), est le neveu du célèbre général Joseph-Marie Dessaix, le « Bayard de la Savoie », ce médecin thononais qui fut un pilier de la Révolution française à partir de 1791.

Joseph, journaliste et homme de lettres, n'alla pas voter en 1860, jugeant le vote inutile car, né d'un père devenu Français en 1892, lorsque la Savoie avait été donnée par la République Française révolutionnaire, il se considérait comme Français: c'était une argutie, car le pays était à nouveau sarde depuis la chute de Napoléon Ier en 1815.



Joseph Dessaix (1817 – 1870)

Joseph Dessaix était tout d'abord acquis à l'annexion et avait soutenu la réunification de la Savoie, parce que francophone, à la France de la seconde république dont il était un partisan, à voir les dessins satiriques de son journal « Le Chat », en 1848.

La même année, il publia un poème « Aux Savoyards », en faveur de l'union de la Savoie et de la France démocratique. Je reviendrai sur ce poème.

Mais il devint plus tard hostile au régime autocratique de Napoléon III : il le montre déjà à Chambéry, en 1856, en faisant jouer une pièce, « Le Prisonnier de Chillon », associée à un hymne « La Liberté » (futur Allobroges), chanté par une soprano. Cette comédie musicale louait le patriotisme de Bonivard, un Genevois historique, qui dans le cadre de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, préféra l'alliance de Genève et de Berne à une union francophone, plus ou moins imposée par le puissant monarque Charles III de Savoie, et ceci, malgré la communauté linguistique française sur les deux rives du Léman. Dessaix, libéral journaliste chablaisien, différait du point de vue opposé de son oncle le général, qui, après ses derniers combats de 1814 contre les Autrichiens, plaida ardemment en 1815, pour le respect de l'unité linguistique nationale (le français) de part et d'autre du Rhône. Il différait même de celui de Victor Hugo, lequel prônait le rattachement de la Belgique Wallonne à la France... avant d'être banni par Napoléon III. Le journaliste Dessaix, bien que francophone, refusait désormais de considérer la langue (en l'occurrence le Français) comme étant un élément fondamental de l'identité nationale, compte tenu de l'exemple voisin de la Suisse et aussi de son royaume Alpin polyglotte : à Evian, par exemple, on pouvait parler et chanter en Sarde, en Français, en Franco-Provençal et en Suisse Allemand sans perdre son identité. La Liberté, c'était en effet aussi cela.

Les paroles des Allobroges sont donc hostiles à la France :

Dans le 3^{ème} couplet, la Liberté promet :

Un mot d'espoir à la belle Italie

Courage à vous, Lombards, je reviendrai !

Tandis que le vers suivant :

Un mot d'amour au peuple de Hongrie

Rappelle implicitement que ce dernier, comme l'Italien, est soumis au diktat autrichien.

(Rappelons que si le royaume sarde, essentiellement constitué par la Savoie, les Alpes, Nice et la région de Turin était indépendant, l'unité de l'Italie et son indépendance vis à vis de l'Autriche n'eurent lieu qu'en 1860 sous la bannière de Victor-Emmanuel de Savoie).

Dans les ajouts, le 4^{ème} couplet de Dessaix, dédié au chef de la garde d'Annecy, reste clair pour l'appartenance nationale :

Souez les couleurs de la jeune Italie,

Fière avec vous, je combattrai toujours...

Je resterai sous vos nobles drapeaux.

Allobroges vaillants etc.

Et le 5^{ème} couplet « Aux soldats revenant de Crimée » le 26 juin 1856, réitère un patriotisme nullement français, à savoir :

Fils du Piémont et de la Ligurie,

Honneur à vous intrépides guerriers.

En revenant saluer la patrie,

Sur mon autel, déposez vos lauriers...

De plus, dans « le prisonnier de Chillon », se greffe une intrigue amoureuse anticléricale : Sœur Blaisine, contrainte d'entrer au couvent sans vocation, retrouve sa liberté pour épouser celui qu'elle aime ; l'intrigue approuve la politique intérieure du Piémont (sous l'influence de Cavour) sur la nécessité d'une laïcisation avec une proposition de loi sur le mariage civil. On se battra donc dans la salle de théâtre de Chambéry : entre libéraux et conservateurs. Cette atmosphère de lutte politique, outre un coup de patte au régime de Napoléon III dont la Liberté est obligée de s'enfuir au pays des Allobroges, donne aussi le ton quant aux objectifs territoriaux du Piémont.

Preuve de cette option, moins d'un mois après la création des Allobroges, des Savoyards chantaient leur hymne « à genoux, sur les ponts-frontières de Beauvoisin et de Seyssel. A l'autre bout du pont, Les Français leur donnaient la réplique en chantant La Marseillaise avec une égale ferveur...

Si Joseph Dessaix n'alla pas voter en 1860, c'est en réalité parce qu'il s'estima floué des deux côtés : ayant choisi la monarchie constitutionnelle sarde plutôt que le second empire, Dessaix écrivit quelques mois avant le vote une nouvelle pièce qui dénonçait dans un scénario burlesque les visées annexionnistes sur la Savoie, lesquelles se tramaient en catimini entre monarches. Or, début 1860, le ministère sarde fit interdire la pièce, pourtant *pro domo* pour la maison de Savoie, pièce que l'auteur ne put faire jouer qu'une fois à Genève, mais pas à Evian où elle se situait.

Qui a composé la musique des Allobroges ?

Les hymnes nationaux cheminent en fonction des problématiques et des luttes du moment. Ce fut les cas des Allobroges comme de la Marseillaise ou de l'Internationale : on connaît le parolier mais on oublie volontiers le compositeur, lequel s'est souvent inspiré d'airs populaires écrits en langue vernaculaire, c'est à dire en patois local.

Dessaix connaissait très probablement un air populaire chanté en patois dont s'est inspiré son hymne. Il s'agit du fameux « Panavo », c'est-à-dire : « torchez-vous, barrez-vous », composé contre les Espagnols chassés de Savoie, mais qui reprend un air plus ancien ironisant une dispute conjugale.

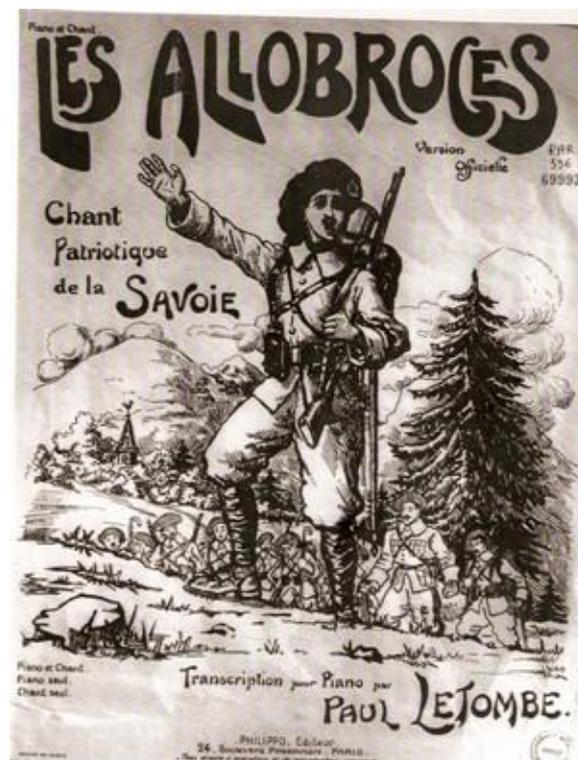
En effet, si l'on étudie avec attention son poème pro Français « Aux Savoyards », publié en 1848, on est frappé par le fait qu'il peut se chanter sur l'air de « La Liberté' : même prosodie de décasyllabes,, même enchaînement de rimes féminines et masculines. Les 4 syllabes des « allobrogiens » sonnent à la même place que les « bons savoisiens » des Allobroges. Les mots France et espérance, sont positionnés aux 5^{ème} et 7^{ème} lignes tant dans le poème que dans le chant...etc.

Il est donc logique de penser que cet air populaire non publié se chantait dans les campagnes avec différentes paroles. Et dans la dernière pièce de Joseph Dessaix, en 1860, cette folie carnavalesque qui plaide contre le mariage bidouillé avec la France, l'air du Panavo revient en patois, pour décrire la visite triomphale du roi sarde à Bonneville

Dans « Le prisonnier de Chillon », la partition de « La Liberté » fut donnée sans que l'on en cite le compositeur. On oublie donc G. Conterno, chef de musique d'un régiment sarde d'Annecy qui, avec le parolier F. David, avait composé un air qui honorait les troupes savoyardes rentrant de Crimée. Connaissant l'honnêteté intellectuelle de Dessaix, il s'agit d'une ignorance de l'œuvre précédente et non d'une omission volontaire. Dessaix avait par exemple réhabilité dans une oraison funèbre le botaniste Joseph Bonjour, resté inconnu alors qu'il avait constitué un herbier de plus de 50 000 plantes régionales. Il avait tonné contre le marquis de Chaumont, qui s'était approprié une pièce en vers écrite par un autre auteur.

L'édition parisienne des Allobroges, publiée à la fin du XIX^{ème} siècle par Coutarel, donne l'arrangement musical de Victor Gentil, chef de la musique d'Annecy « d'après de vieux airs savoyards ». Elle cite Dessaix comme parolier mais oublie Conterno...

Le referendum a lieu le 22 avril 1860 et les Savoyards votent en masse pour l'annexion à la France. Le 31 mai 1860, on chante « la Savoie française », composée par Eugène Dessaix, cousin germain de Joseph, qui versifie de ses terres de Féternes en glorifiant Napoléon III. Les Allobroges ne sont plus d'actualité.



VERSION DE DEMOLIS : LES MALHEURS DU PAYSAN

Les Allobroges, cet hymne guerrier, eurent vite une parodie en patois qui chantait une tout autre chanson. Elle n'excita pas les historiens, bien qu'elle explicite le vote du gros de la population en 1860.

Cette version, « **les malheurs du paysan** », fut attribuée longtemps à Amélie Gex, bien que l'historien et ethnologue Vuarnet, dès 1907, l'ait, se basant sur des témoignages nommés, datée d'un peu avant le scrutin de 1860 et ait désigné comme auteur Basile Démolis, vicaire patoisant de Sciez. Dès 1850, celui-ci avait écrit à son xxx local : « Le pays n'est pas le paradis car la misère y règne, comme partout ailleurs ».

La chanson patoise prend le contrepied de l'enthousiasme patriotique des intellectuels : elle décrit en termes nets la grande misère du paysan savoyard à cette époque. Loin de s'enthousiasmer pour l'air pur de ses vertes montagnes, il a faim. En ces années 1850, une petite glaciation a décimé les récoltes. On manque de blé, de pain, de vin, de pommes, de noix. Et la misère est aggravée par les tailles, les cens, le percepteur, les quêtes obligatoires pour les grandes fêtes religieuses, les tarifs prohibitifs des médecins, la rapacité des hommes d'affaires.

Souliers percés, gilet mince face à la grêle, la pluie, le gel, le paysan savoyard se plaint de ne vendre que des cosses de châtaignes dont « on vous pique en plus les sous ».

Une autre chanson de la Combe de Savoie raconte la même misère, elle commence par « mes petits enfants crient la faim » !

Cette détérioration des conditions climatiques est décrite dans de nombreux ouvrages : d'abord par l'historien Leroy-Ladurie dans son livre « Le petit âge glaciaire, un dernier soupir : 1850-1856 ». Selon lui, cette période de 6 ans fut le pic maximum d'une période froide qui avait duré près d'un siècle et été un des facteurs de la révolution française. Jamais, de mémoire de Savoyard, les langues glaciaires n'étaient descendues aussi bas. Le moindre coup de chaud, comme en 1852, y détache d'énormes masses de glace terminale, d'où débordement de l'Arve dont la vallée n'est plus qu'un lac de cluses à Arenthon.

De même pour le lac Léman, dont le niveau dépend des fontes du glacier du Rhône. D'après les relevés du grand limnologue Forel, le niveau d'été fut en baisse continue de 1853 à 1858. Les basses eaux d'hiver permirent d'ailleurs pendant cette période, l'accès des préhistoriens aux cités englouties du néolithique et du bronze final.

Les relevés des températures témoignent également de gelées maximum dans toute l'Europe pendant cette période et les étés furent étonnamment pluvieux. Cette petite glaciation a laissé des traces en dendrochronologie, sur les coupes des mélèzes, tandis que les ornithologues constataient autour du Léman un afflux inhabituel d'oiseaux migrants venus du Nord...

Un indice également précieux est la date des vendanges, qui furent reculées au mois d'octobre en France d'Oil pendant toute la décennie.

En conséquence de ces climats froids et pluvieux, **des maladies déciment les récoltes** de vin et de céréales : l'oïdium pour la vigne, la pourriture des pommes de terres ; même les vers à soie furent décimés, au point qu'il fallut aller en chercher au Japon. (*Où en élevait-on, à part à Ferney-Voltaire ?*)

Les céréales sont atteintes : en particulier l'ergot de seigle, cause du « mal des ardents », s'ajouta en montagne au rachitisme et à l'état miséreux pour causer le fameux « mal de Morzine ». Un peu partout, des femmes hystériques et convulsives forment des émeutes contre les meuniers...

Le prix du vin comme du pain double entre 1845 et 1860, passant de 0,25 francs à 0,50 car la récolte est faible ; le conseil municipal de Sciez en 1856 répartit entre les 113 vigneronns la quote-part de 480 hl. autorisée sans taxe pour la vente à Genève. Elle diminue l'année suivante et est de 235 hl. en 1858.

De même des cosses de châtaignes dont parle la chanson. Il faut dire que si le fruit du châtaignier est une des bases de la nourriture paysanne, la « crueze » ou cosse, se vend : plusieurs pêcheurs actuels, dont Robert Favre à Sciez, attestent que du temps des filets de lin, leurs aïeux utilisaient la teinture de châtaignes, obtenue à partir des cosses, pour en protéger et teindre les mailles, ce qui les rendait moins visibles à l'œil exercé de la truite...

Conséquence de la misère et des eaux souillées, une **épidémie de choléra** apparaît en 1853 en Savoie à Moutiers, puis en Haute-Savoie à Annecy, puis à Seyssel, aussi bien côté France que côté Savoie.

Les médecins coûtent trop cher : Démolis écrit *qu'une indigestion coûte plus qu'une noce. Ils font partie de ces diables qui roulent carrosse*. Il est vrai que le médecin de campagne doit se rendre en visite chez les malades, trop pauvres pour avoir, eux, les moyens de se déplacer. On le voit passer, non certes en carrosse, mais avec sa voiture tirée par un cheval qui suscite l'envie... **la démographie** accuse le coup, les mariages tombent à moins de 7,5% entre 1852 et 1855. A Sciez, la natalité qui progressait de façon constante depuis le moyen-âge, s'inverse à partir de 1848 et la population chute de 1996 habitants au recensement de 1848 à 1787 habitants d'après celui de 1858. Mme Hermann, dans son livre « les enfants du malheur », dénombre 91 enfants abandonnés en 1813 -1824, contre 1333 en 1849-1860.

Le vicaire de sciez dénonce aussi les **abus de la religion** :

Il faut donner pour une grande fête, un jour la laine, l'autre jour le mouton....

Il n'est pas le seul : le recteur de Bossey écrit que les exagérations rendent le joug de la religion par trop onéreux et ne sont pas en harmonie avec les dispositions morales et religieuses de l'époque. Le recteur de Chevenoz, à une enquête de l'évêque, répond qu'il est d'usage d'offrir le premier né des vaches et des chèvres pour les messes célébrées en faveur des âmes du purgatoire...

Les dépenses publiques passent de 75 à 140 millions de 1847 à 1852 sans retombées sur les équipements régionaux. En 1853, un dessin humoristique du journal « le Carillon », de Chambéry résume la situation : sur l'autre côté du Rhône passe un train, sur la voie ferrée Paris- Genève, tandis que La Savoie misérable et enclavée, personnalisée par une chaumière, n'est desservie que par un mauvais chemin caillouteux ou passe un berrot chargé d'impôts, tiré non par un cheval ou même un bœuf, mais par le paysan contribuable.

Le premier émigrant pour l'Argentine part en 1857 de Bellevaux dont le curé écrit : « il y a grande misère au pays ; il y a peu de viande parce que peu de bétail ».

LA VERSION D'AMELIE GEX : PARCE DOMINE

Les Savoyards devenus Français obtinrent-ils le mieux-être qu'ils espéraient ? Ce n'est pas évident,

La situation politique de la décennie: Après la défaite catastrophique de 1870 et la fuite de Napoléon III en Angleterre, après la brève « Commune », Le maréchal Mac Mahon exerce une quasi dictature. Cette période de l'«ordre moral» permet à la religion de multiplier les édifices religieux (Montmartre, Fourvière) les processions et les pèlerinages. Mais en 1878, les conseils municipaux viennent d'être remportés en majorité par les élus républicains ce qui donne de l'espoir quant au retour d'une véritable démocratie.

Le paysan est toujours tributaire du temps et des récoltes. Leroy-Ladurie décrit, après une période de réchauffement, un « plongeon thermique » en 1876-78.

Après avoir écrit un « Pitié mon Dieu pour les cerises », la poétesse savoyarde, fille de médecin, décrit encore plus durement que le vicaire de Sciez la réalité paysanne, Dans son PARCE DOMINE, qui sonne comme un glas, elle reprend les textes de Démolis et les renforce :

Dans les vers sur les offrandes à la religion elle dote les moines non pas d'un « besaçon » mais d'un « bidon » (ce qui rime mieux avec le don du mouton)

Comme l'or et le mot lard se prononce de même façon en patois, elle remplace l'or de la version Démolis en écrivant qu'il faut graisser au lard les créanciers thésauriseurs.

Par contre, elle est moins dure pour les médecins, peut être parce que son père avait la réputation de ne pas faire payer les malades pauvres. Ils ne sont plus des *diabes qui roulent carrosse*, mais *Pour avoir des enfants, il faudra rouler carrosse...*

Le texte de Démolis est en patois chablaisien, celui de Gex, qui s'est mise à écrire en patois vers 1877, est plutôt inspiré de sa vallée de la Rochette : elle fait rimer « dinse » (dense) avec « ceinse » (fermage) ce qui ne colle pas avec la prononciation chablaisienne.

La fin est aussi différente. Quand pour Démolis, le paysan savoyard ne connaît que la liberté d'être 'tout panos », c'est à dire lessivé, rincé, panossé... Amélie Gex écrit que les ruraux, grâce au « pain et à la santé (donnés Par le Seigneur ?) trouveront le punch pour envoyer les affairistes « se gratter là où sont allés les princes (c'est-à-dire peut être en enfer, comme Napoléon III, mort en Angleterre en 1873 et Victor Emmanuel II, mort lui aussi en janvier 1878...)



Portrait d'Amélie Gex, poétesse savoyarde qui a repris à son compte avec peu de changements le texte (anonyme) du vicaire Démolis, vingt ans plus tard

Le leitmotiv des 2 versions est identique : « cela ne peut pas durer ainsi ».

La disette de 1878 était tout de même moins grande que celle des années 1850 : Amélie, la même année que son Parce Domine se contredit en saluant la Moisson et la vendange « où le bon soleil nous donne un coup de main » et chante « la chansons des batteurs de grange... « Pleines d'orge et d'avoine ».

En 1850, le vicaire de Sciez était prudemment resté anonyme : son texte fustigeait le régime des ducs de Savoie devenus rois sardes, auquel le haut clergé était fidèle. Cela permit à Amélie Gex de s'approprier la chanson, dont tout le monde ignorait l'auteur. Elle fut publiée d'abord (dans le journal « le père André ») sous la signature : « Dian de la Jeanne ». Gex avait repris le flambeau en voulant attribuer son texte à un « Dian », fils de Jeanne, enfant de la multitude savoyarde... Mais L'éditeur du journal, qui publiait habituellement tous les textes de la poétesse, félicitait dans le même numéro « l'auteur qui se cache sous ce nom ». Et c'est à Amélie Gex que fut attribuée longtemps la maternité (ou paternité) de la version savoyarde.

CONCLUSION

Au cours du XXème siècle, l'hymne guerrier « Les Allobroges », appris dans les écoles et exalté lors des deux guerres mondiales, est seul resté dans la mémoire populaire. Le mieux être de la population a été lui aussi un élément faisant oublier les autres versions. Elles n'en restent pas moins le témoignage de la grande différence de fortune et d'opinion qui furent celles de nos arrières grands-parents en fonction de leur couche sociale.